

Le plan de relance de la Fédération Française de Cyclisme a été construit pour palier à l'urgence faisant suite à la crise sanitaire COVID-19. Ce plan poursuit l'objectif principal de soutenir fortement l'activité fédérale sur 2021. Ce dernier s'appuie sur quatre grandes mesures :

- ▶ Des mesures financières constituant une intervention directe vers les acteurs du système fédéral, qui sont financièrement pénalisés par cette crise.
- ▶ Des mesures sportives, qui concernent directement nos clubs, destinées à maintenir une offre d'activités de qualité, de proximité, tout en intégrant au mieux les outils digitaux.
- ▶ Des mesures réglementaires et administratives afin d'accompagner les structures fédérales afin d'adapter cette relance au contexte d'une année 2020 très réduite sur le plan de l'activité sportive. Des mesures notamment destinées à accélérer le déploiement de nouvelles activités et de services au sein des clubs.

I / MESURES FINANCIÈRES

Plusieurs dispositions ont été imaginées et vont être déployées ces prochaines semaines.

- ▶ Remise de 10€ pour tous les licencié.e.s de moins de 19 ans dans le cadre du renouvellement de leur licence 2020-2021.
- ▶ Contribution financière à destination des Comités régionaux à travers une aide directe réinvestie vers les organisations de compétitions. La FFC dégagera ainsi un fond qui fera l'objet d'une convention avec chaque comité régional afin de financer des actions directes en faveur des organisateurs et ce, en cohérence avec les priorités régionales.
- ▶ Intéressement financier pour les clubs pour récompenser leurs actions dans le cadre du recrutement de jeunes licenciés. Les clubs se verront ainsi proposer un intéressement financier proportionnel à l'accroissement du produit net des licences jeunes qu'ils auront générées.

II / MESURES SPORTIVES

Ces derniers mois, la FFC et ses services ont travaillé sur la reprogrammation de tous les Championnats de France des différentes disciplines olympiques dont elle a délégation.

La saison sera malgré tout particulièrement réduite, mais la FFC a réussi à reprogrammer l'ensemble de ses Championnats de France (Route Elite et Avenir, Piste, VTT, BMX et BMX Freestyle). Tou.te.s les athlètes, quel que soit leur catégorie d'âge, conservent donc toutes leurs chances de briguer un titre national en cette année 2020.

La Direction Technique Nationale ainsi que la Direction des Activités Sportives ont également planché sur la création de courses par handicap. Ces différentes compétitions permettront de favoriser la proximité géographique, tout en concentrant, dans une même épreuve, un grand nombre de catégories. Par ailleurs, leur format, différent des épreuves traditionnelles, apportera une diversité à nos licencié.e.s.

Un plan de développement des tests chronométrés a également été élaboré. Plus simple à organiser et ouverts à toutes et tous, les tests chronométrés contribueront à l'effort de relance de la discipline du contre-la-montre en France, tout en facilitant la mise en œuvre de compétitions de proximité, là aussi, ouvertes à un grand nombre de catégories.

La FFC a également décidé de geler la classification des coureurs. Pour qu'aucun.e coureur.e ne se sente pénalisé.e par des résultats réalisés dans le cadre d'une saison très décalée, il a été décidé de repartir, pour 2021, sur la base d'une classification qui était en place au début de la saison 2020.

Pour accompagner ces structures fédérales, la FFC a également prévu de développer différents outils digitaux afin de favoriser la pratique sportive et la formation des encadrant.e.s. Dans le prolongement des actions menées pendant le confinement, permettant une continuité de la pratique sportive, la Direction Technique Nationale a rendu accessible un grand nombre de tutoriels vidéo et a également renforcé les différents dispositifs de formation e-learning.

III / MESURES RÉGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIVES

En appui aux mesures financières et sportives, la FFC propose également des dispositions réglementaires et administratives.

La première d'entre elles concerne l'autorisation des Cadets 2^{ème} année et Juniors 2^{ème} année de 2020 à courir, s'ils le souhaitent, et jusqu'au 25/04/2021, dans leur catégorie 2020 pour les épreuves du calendrier régional. Sans les contraindre, et pour ne pas limiter la progression des meilleurs d'entre eux, il sera possible pour eux d'effectuer le début de la saison 2021 en continuant à participer à des épreuves de leur catégorie 2020. L'objectif étant de leur permettre de reprendre un rythme de progression plus adapté et d'intégrer dans de meilleures conditions les épreuves de leur catégorie 2021.

La FFC a également décidé de décaler les dates de la saison route, qui pourra se poursuivre jusqu'au 30 novembre et de la saison piste, jusqu'au 31 décembre. Le report des dates de clôtures de ces saisons permet de repositionner des compétitions sur une saison qui aura été amputée et d'avoir une offre suffisante pour éponger la soif de compétition de nos coureur.e.s, un sentiment qui est très perceptible notamment au vu du nombre d'engagé.e.s record que nous enregistrons sur les courses de reprise. Le report de la clôture de la saison piste permettra également aux jeunes compétiteurs/trices de disputer les Championnats de France dans leur catégorie 2020.

Enfin, un accompagnement administratif et juridique des structures par la Fédération a été jugé essentiel afin de leur permettre d'accéder à toutes les mesures publiques d'accompagnement.

La FFC continue de déployer une assistance auprès de toutes ces structures, permettant à la fois de relayer très régulièrement l'évolution de tous les dispositifs publics susceptibles d'être activés pour soutenir ces associations, mais également d'apporter un conseil « sur mesure » en réponse aux questions et aux cas particuliers des clubs et des comités qui peuvent rencontrer des difficultés dans la mise en œuvre de ces mesures.

IV / MESURES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES FÉDÉRALES

À plus long terme, la Fédération ambitionne un développement de ses structures en local. Relancer puis développer tout en s'appuyant sur les différentes mesures imaginées par la Fédération, ses élu.e.s et ses services.

Parmi ces mesures, le déploiement d'un dispositif soutenu par le Tour de France, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et l'Agence Nationale du Sport ayant pour objectif de renforcer le lien entre la Fédération Française de Cyclisme et le milieu scolaire. Pendant le Tour de France, une opération sera conduite dans une trentaine de villes en partenariat avec le milieu scolaire et la FFC. L'occasion de faire découvrir les activités cyclistes aux enfants et les inciter à prolonger cette découverte à travers une expérience au sein des clubs de la Fédération.

La mobilisation d'un plan d'apprentissage en vue de doter l'ensemble des territoires de ressources support au développement est également prévue. En s'appuyant sur les mesures prises par le gouvernement en faveur de l'apprentissage, la Fédération Française de Cyclisme souhaite apporter un relai opérationnel, sur tout le territoire, afin d'aider les clubs et les comités à s'emparer rapidement des outils créés dans le cadre de son plan de développement. L'enjeu porte sur l'accompagnement à l'intégration d'une douzaine d'apprenti.e.s.

Une offre mobilité, à destination des collectivités territoriales et des entreprises, a également été construite et sera déployée ces prochaines semaines. Les clubs et comités seront ainsi mobilisés pour la mise en place de cette offre en région. La FFC investit pleinement le champ de la mobilité.

L'objectif : faire profiter du savoir-faire et de l'expertise vélo de la FFC aux collectivités et aux entreprises du territoire. Répondant parfaitement aux enjeux du « Plan vélo » initié par le gouvernement, la Fédération Française de Cyclisme propose une offre qui englobe aussi bien le volet conseil (déploiement d'un plan vélo), que la pratique avec des outils associés tels que la formation (savoir rouler, remise en selle, coach mobilité), l'animation ou encore le sport santé.

Enfin, la FFC travaille sur le lancement d'une plateforme de distribution de services marchands proposés par les structures fédérales.

Pour soutenir les clubs et les comités et les aider à regrouper et à promouvoir leurs offres au niveau national, la Fédération Française de Cyclisme s'apprête à officialiser son engagement avec une plateforme dédiée à la communauté cycliste dont le développement et les fonctionnalités sont imaginés pour favoriser un dynamisme communautaire autour de l'expertise des structures fédérales.